

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 AOÛT 2014 À 18 h 30**

L'an deux mil quatorze, le lundi 11 août, à 18 h 30, les membres du conseil municipal de la commune de ST SEURIN DE PALENNE, dûment convoqués le 04 août 2014, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Yves ARCHAMBAUD, Maire.

PRÉSENTS : Yves ARCHAMBAUD, Bernard GUILLET, Patrick BARTHO, Sylvie LAVILLE, Michel DROUILLARD, Christian GOUIN, Hervé BOISSON, Steve BLANCHARD, Véronique FREDERIC, Stéphane GENAUDEAU et Mariannick LAURINE formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres.

Monsieur Christian GOUIN a été élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 07 juillet est adopté à l'unanimité

2014/08/01 - ÉGLISE : RECHERCHE DE MÉCÈNES

Dans le cadre des travaux de l'Église et de la diminution du taux de subventions autorisées, il convient de trouver d'autres financements, autorisés, notamment dans le cadre du mécénat.

Madame DOUTREUWE, l'Architecte, et Madame ROQUES qui a effectué des sondages dans l'Église, ont suggéré à Monsieur le Maire d'effectuer des demandes auprès de la Fondation du Patrimoine, le Crédit Agricole et la Sauvegarde de l'Art Français.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition et charge Monsieur le Maire de contacter ces différents organismes.

2014/08/02 - RUE DES JARDINS FLEURIS : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Suite à l'appel d'offres, 6 entreprises ont soumissionné. L'ouverture des plis s'est effectuée le lundi 04 août sous l'égide de la Commission d'Appel d'Offres et du Cabinet TOPO 16. Son représentant, Monsieur DELEST, chargé du projet a analysé les offres en fonction des critères pré-établis.

La SO. PO. TP de PONS a été retenue pour un montant de travaux de 46 283,20 € HT.

Les courriers aux entreprises non retenues partiront au courrier demain.

2014/08/03 - CIMETIÈRE : ÉTUDE DES DEVIS

Nous avons reçu 2 devis :

- les établissements FAURE pour un montant de 3 306,68 € HT (hors allée, évacuation des eaux et espaces verts),
- la Marbrerie GATINEAU pour un montant de 2 904,17 € HT (hors dessus de stèle).

La proposition de la Marbrerie GATINEAU est retenue à l'unanimité par le conseil municipal qui

charge Monsieur le Maire de passer la commande.

2014/08/04 - EXTINCTEURS - DÉTECTEURS DE FUMÉE

Nos extincteurs n'ont pas été contrôlés depuis 2008 car la Société qui s'occupait de la maintenance a fait faillite.

Un représentant de la société ISOGARD nous a proposé un devis de remplacement de tous les extincteurs pour un montant de 582 € TTC, registre de sécurité, consignes de sécurité et panneau classe de feu offerts.

Dans le cadre de la protection contre l'incendie des logements en location, les propriétaires sont tenus d'installer des détecteurs avertisseurs de fumée. 2 détecteurs seront apposés au rez-de-chaussée et à l'étage de chaque logement. Le devis s'élève à 104 € HT, soit 124,80 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ces 2 devis et charge Monsieur le Maire de signer tout document relatif à cette affaire.

2014/08/05 - ACHAT HANGAR

Monsieur Christian GAILLARD souhaite vendre son hangar situé avenue de Pons.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à négocier l'achat du hangar à hauteur de 5 500 € et à signer tout document nécessaire à l'opération.

2014/08/06 - ACCÈS PMR : SALLE ASSOCIATIVE - MAIRIE - ÉGLISE

Dans le cadre des travaux pour l'accès aux personnes à mobilité réduite, nous soumettons la possibilité de distinguer l'accès PMR église pour le raccorder à l'accès PMR des bâtiments communaux. En fonction des pourcentages de subventions alloués, nous statuerons sur le choix d'inclure les travaux PMR église au projet église ou au projet accès PMR.

2014/08/07 - DEMANDES DE SUBVENTIONS

Il est nécessaire d'affiner le projet et de distinguer les travaux de la mairie et de la salle associative avant de demander les subventions.

2014/08/08 - RÉFÉRENT TEMPÊTE ERDF

ERDF nous demande de désigner 2 référents tempête.

À l'unanimité, Yves ARCHAMBAUD et Dominique LAURINE sont désignés par l'assemblée délibérante.

2014/08/09 - DÉFIBRILLATEUR

Il conviendrait de prévoir l'investissement d'un défibrillateur au budget 2015 .

2014/08/10 - DÉCISION MODIFICATIVE 2

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de comptabiliser en opérations d'ordre la part des travaux pris en charge par le SDEER dans le cadre des travaux d'extension de ligne BT de la rue des 3 Noyers, les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2014 ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires suivants :

DÉSIGNATION DES ARTICLES		CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES À VOTER	
N°	INTITULÉ	DÉPENSES	RECETTES
21534-041	Réseaux d'électrification	4 295,65 €	
13258-041	Subv d'équip non transférables		4 295,65 €
	TOTAL	4 295,65 €	4 295,65 €

Monsieur le Maire invite le Conseil à voter ces crédits.

Le Conseil, après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

2014/08/11 - QUESTIONS DIVERSES

- Alignement rue des Petits Chemins : en accord avec le géomètre du cadastre, il convient de redonner 1 m sur la rue aux propriétaires concernés. La modification est prévue la semaine prochaine.
- Carte Communale : l'enquête est terminée, nous sommes en attente du rapport du Commissaire enquêteur.
- Concours des Villages Fleuris, la commune a été classée première de sa catégorie. Monsieur le Maire remercie les bénévoles et les habitants qui ont oeuvré en ce sens.
- Vol du vélo et de son cycliste qui avaient été mis en ornement à l'angle de la Grand'Rue d'Orville et de l'avenue de Pons.
- Pour information, le championnat de France d'aéromodélisme aura lieu les 20, 21 et 22 août
- Mur de l'Église : l'équipe du Centre Social de Pons n'est pas revenue. Nous contacterons le CSP.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 h 10.

Signatures :

Y. ARCHAMBAUD

B. GUILLET

P. BARTHO

S. LAVILLE

M. DROUILLARD

C. GOUIN

H. BOISSON

S. BLANCHARD

S. GENAUDEAU

M. LAURAINÉ

V. FREDERIC